

PREMIER REcul DE LA POSTE SUR LES NOTES CHARGES DE CLIENTELE ET CHARGES DE CLIENTELE REMPLACANTS



MAINTENONS LA PRESSION FACE A LA POSTE

GRACE A L'INTERSYNDICALE : PETITION ET APPEL A LA GREVE LE 2 AVRIL 2024, LA POSTE ANNONCE L'ABROGATION DES NOTES CC ET CCR DE JANVIER 2024

MAIS

De nouvelles notes devraient paraître.

L'objectif affiché de La Poste reste la MOBILITE à tout va des chargé.es de clientèle avec :

-« Volontariat » mais pas pour tout : et si personne ne l'est ?

(déjà annoncé pour les CC : déplacements à +de 20 km obligatoires pour atteindre 35h hebdomadaires)

-Compensation partielle de la rémunération : la 1ere année, et après ?

(déjà annoncé : les CC et CCR faisant moins de 20 km dans leur secteur ne percevront aucune prime)

(déjà annoncé : disparition de la prise en charge du repas en zone 3 ainsi que des mesures annuelles de sur-majoration des IK)

-Un Bilan fin 2024 qui conclura à la mobilité intersecteur pour tous face au risque de démission de nombreux CCR.

Et une fois les CSE* mis en place, l'opposition syndicale sera plus compliquée ! Facile pour La Poste de confirmer l'application...

En résumé :

Les CC deviennent les remplaçants dans les secteurs

Les CCR deviennent les remplaçants en intersecteur.

Les conditions de travail se dégradent pour tous.

Les problèmes de fond restent les mêmes : Sous-effectif chronique, surcharge de travail et rémunération en berne.

Pour le 2 avril, l'intersyndicale FO, CGT, SUD et CFTC revendique :

L'abandon du projet de publication de nouvelles notes et l'ouverture de négociations pour valoriser le travail des Chargé-es de Clientèle et des Chargé-es de Clientèle Remplaçant.es par un recrutement pérenne à la hauteur des postes vacants, un meilleur salaire et une réelle amélioration des conditions de travail pour une réelle qualité de vie au travail.

*Comité Social et Economique